

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-452 DU 06 NOVEMBRE 2003

Portant ratification de l'accord portant
révision de l'accord de Bangui du 02
mars 1977.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2003-19 du 22 octobre 2003 portant autorisation de ratification de l'accord portant révision de l'accord de Bangui du 02 mars 1977 ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifiée l'accord portant révision de l'accord de Bangui du 02 mars 1977 instituant l'organisation africaine de la propriété intellectuelle et dont les textes se trouvent ci-joints.

.../...

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

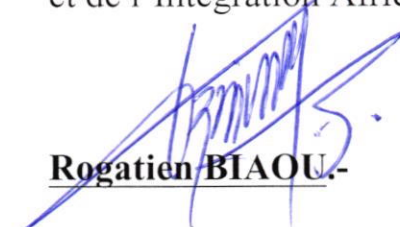
Fait à Cotonou, le 06 novembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Intégration Africaine,



Rogatien BIAOU.-

Le Ministre de la Culture, de
l'Artisanat et du Tourisme,



Frédéric DOHOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEIA 4 MCAT 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 JO 1